Charte des principes du Forum social mondial

2008

Le comité des instances brésiliennes avait conçu et organisé le premier Forum Social Mondial, tenu à Porto Alegre du 25 au 30 janvier 2001 et élaboré une Charte des Principes visant à orienter la poursuite de cette initiative.

"Les Principes contenus dans la Charte, qui devra être respectée par tous ceux qui souhaitent participer à ce processus et organiser de nouvelles éditions du Forum Social Mondial, consolident les décisions qui ont présidé à la réalisation du Forum de Porto Alegre et fait son succès, et amplifient sa portée, en fixant les orientations qui découlent de la logique de ces décisions".

1. Le Forum Social Mondial est un espace de rencontre ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratique, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme, et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain.

2. Le Forum Social Mondial de Porto Alegre a été une manifestation située dans le temps et l'espace. Désormais, avec la certitude proclamée à Porto Alegre qu "un autre monde est possible", il devient un processus permanent de recherche et d'élaboration d'alternatives, qui ne se réduit pas aux manifestations sur lesquelles il s'appuie.

3. Le Forum Social Mondial est un processus à caractère mondial. Toutes les rencontres qui feront partie de ce processus ont une dimension internationale.

4. Les alternatives proposées au Forum Social Mondial s'opposent à un processus de mondialisation capitaliste commandé par les grandes entreprises multinationales et les gouvernements et institutions internationales au service de leurs intérêts. Elles visent à faire prévaloir, comme nouvelle étape de l'histoire du monde, une mondialisation solidaire qui respecte les droits universels de l'Homme, ceux de tous les citoyens et citoyennes de toutes les nations, et l'environnement, étape soutenue par des systèmes et institutions internationaux démocratiques au service de la justice sociale, de légalité et de la souveraineté des peuples.

5. Le Forum Social Mondial ne réunit et n'articule que les instances et mouvements de la société civile de tous les pays du monde, mais il ne prétend pas être une instance représentative de la société civile mondiale.

6. Les rencontres du Forum Social Mondial n'ont pas un caractère délibératif en tant que Forum Social Mondial. Personne ne sera donc autorisé à exprimer au nom du Forum, dans quelque édition que ce soit, des prises de position prétendant être celles de tous les participants. Les participants ne doivent pas être appelés à prendre des décisions, par vote ou acclamation, en tant que rassemblement de ceux qui participent au Forum, sur des déclarations ou propositions d'action qui les engagent tous ou leur majorité et qui se voudraient être celles du Forum en tant que Forum. Il ne constitue donc pas d'instance de pouvoir que peuvent se disputer ceux qui participent à ces rencontres, ni ne prétend constituer l'unique alternative d'articulation et d'action des instances et mouvements qui en font partie.

7. Les instances - ou ensembles d'instances - qui prennent part aux rencontres du Forum doivent donc être assurés de pouvoir délibérer en toute liberté durant celles-ci sur des déclarations et des actions quelles ont décidé de mener, seules ou en coordination avec d'autres participants. Le Forum Social Mondial s'engage à diffuser largement ces décisions par les moyens étant à sa portée, sans imposer d'orientations, de hiérarchies, de censures et de restrictions, mais en tant que délibérations des instances - ou ensembles d'instances - qui les auront assumées.

8. Le Forum Social Mondial est un espace pluriel et diversifié, non confessionnel, non gouvernemental et non partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des instances et mouvements engagés dans des actions concrètes, au niveau local ou international, visant à bâtir un autre monde.

9. Le Forum Social Mondial sera toujours un espace ouvert au pluralisme et à la diversité des engagements et actions d'instances et de mouvements qui décident d'y prendre part, comme à la pluralité des sexes, ethnies, cultures, générations et capacités physiques, dans la mesure où ils respectent la Charte des Principes. Ne pourront participer au Forum en tant que tels les représentations de partis, ni les organisations militaires. Pourront être invités à y participer, à titre personnel, les gouvernants et parlementaires qui assument les engagements de la présente Charte.

10. Le Forum Social Mondial s'oppose à toute vision totalitaire et réductrice de l'économie, du développement et de l'histoire, et à l'usage de la violence comme moyen de contrôle social par l'État. Il y oppose le respect des droits de l'Homme, la véritable pratique démocratique, participative, par des relations égalitaires, solidaires et pacifiques entre les personnes, les races, les sexes et les peuples, condamnant toutes les formes de domination comme l'assujettissement d'un être humain par un autre.

11. Le Forum Social Mondial, en tant qu'espace de débats, est un mouvement d'idées qui stimule la réflexion, et la diffusion transparente des fruits de cette réflexion, sur les mécanismes et instruments de la domination du capital, sur les moyens et actions de résistance et la façon de

dépasser cette domination, sur les alternatives proposées pour résoudre les problèmes d'exclusion et d'inégalité sociale que le processus de mondialisation capitaliste, avec ses composantes racistes, sexistes et destructrices de l'environnement est en train de créer, au niveau international et dans chacun des pays.

12. Le Forum Social Mondial, comme espace d'échange d'expériences, stimule la connaissance et la reconnaissance mutuelles des instances et mouvements qui y participent, en valorisant leurs échanges, en particulier ce que la société est en train de bâtir pour axer l'activité économique et l'action politique en vue dune prise en compte des besoins de l'être humain et dans le respect de la nature, aujourd'hui et pour les futures générations.

13. Le Forum Social Mondial, en tant qu'espace d'articulation, cherche à fortifier et à créer de nouvelles articulations nationales et internationales entre les instances et mouvements de la société civile qui augmentent, tant dans la sphère de la vie publique que de la vie privée, la capacité de résistance sociale non violente au processus de déshumanisation que le monde est en train de vivre et à la violence utilisée par l'État, et renforcent les initiatives d'humanisation en cours, par l'action de ces mouvements et instances.

14. Le Forum Social Mondial est un processus qui stimule les instances et mouvements qui y participent à situer, à niveau local ou national, leurs actions, comme les questions de citoyenneté planétaire, en cherchant à prendre une part active dans les instances internationales, introduisant dans l'agenda mondial les pratiques transformatrices qu'ils expérimentent dans la construction d'un monde nouveau.

Approuvée et signée a Sao Paulo, le 9 avril 2001, par les instances qui constituent le Comité d'organisation du Forum social mondial, approuvée avec des modifications par le Conseil International du Forum social mondial le 10 juin 2001.

- *ABONG – Association brésilienne d'organisations non gouvernementales*
- *ATTAC – Action pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens*
- *CBJP – Commission brésilienne Justice et paix, de la CNBB*
- *CIVES – Association brésilienne des entrepreneurs pour la citoyenneté*
- *CUT – Central unique des travailleurs*
- *IBASE – Institut brésilien d'analyses sociales et économiques*
- *CJG – Centre de justice globale*
- *MST – Mouvement des travailleurs ruraux sans terre*

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article559